



Paris, le 8 septembre 2010

INVITATION PRESSE

LANCEMENT DU LIVRET DE COMPETENCES POUR LES JEUNES

Marc-Philippe DAUBRESSE, Ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives, et André SANTINI, député-maire, ancien ministre, se retrouveront à Issy-Les-Moulineaux le jeudi 9 septembre 2010 à partir de 10 heures pour lancer le livret de compétences pour les jeunes.

Le livret de chaque jeune recense ses compétences et ses acquis, obtenus dans le cadre scolaire ou hors du cadre scolaire : les attestations, certificats, brevets, diplômes obtenus dans le cadre scolaire ou hors cadre scolaire, diplôme professionnel, attestation de sécurité routière, prévention et secours civique, BAFA, mais aussi les réalisations et les engagements pris dans le cadre associatif ou encore les expériences de découverte du monde professionnel. C'est une des mesures essentielles de la politique en faveur de la jeunesse. Il s'agit de permettre à chaque jeune de mettre en valeur tous ses atouts dans la construction progressive de son parcours de formation, d'orientation, d'insertion. Le livret de compétences a pour originalité d'être construit progressivement par le jeune lui-même, accompagné des enseignants, des associations ou organisations professionnelles partenaires de l'établissement, en collaboration étroite avec les parents.

Programme de la visite :

9h50 : arrivée à l'Espace jeunes « Anne Frank » - 15 rue Diderot - 92130 ISSY LES MOULINEAUX

10h00 : André Santini, Député-maire, ancien ministre

10h05 : Présentation de l'expérimentation du livret de compétences sur Issy-les-Moulineaux par Bruno Jarry, Directeur du CLAVIM.

10h15 : Témoignages de jeunes et de responsables éducatifs sur les activités susceptibles d'être valorisées dans le cadre du Livret de compétences.

10h45 : Allocations de Marc-Philippe DAUBRESSE, Ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives

11h00 : Point presse

UN VOYAGE DE PRESSE EST POSSIBLE
ACCREDITATION OBLIGATOIRE AUPRES DU SERVICE DE PRESSE AU 01.73.03.40.16.
OU PAR MAIL : cab-isa-presse@solidarite.gouv.fr